



bulletin de paie à 0€ cause maladie

Par **clochette3000**, le **01/03/2011** à **17:18**

Bonjour,

Mon employeur ne me verse plus de salaire depuis janvier pour cause de maladie en période d'essai et me réclame les salaires de novembre et décembre perçus "par erreur". que faire ?

Par **P.M.**, le **01/03/2011** à **18:07**

Si vous n'avez pas travaillé pendant le(s) mois considéré(s), il est normal que l'employeur ne vous verse pas de salaire, il faudrait savoir si c'est exact également pendant les mois qui précèdent alors qu'il a été payé...

Par **clochette3000**, le **01/03/2011** à **20:44**

Bonsoir, j'étais et suis très malade, mais aucune lettre en recommandant et la secu ne me verse rien...

Par **P.M.**, le **01/03/2011** à **22:09**

Si vous transmettez vos arrêt-maladie à l'employeur, celui-ci n'a pas à vous envoyer de lettre recommandée...

Il faudrait savoir si vous avez droit aux Indemnités Journalières de la Sécurité Sociale et je vous propose [ce dossier](#)

Vous n'avez pas répondu pour savoir si vous aviez travaillé pendant les mois pour lesquels on vous demande le remboursement du salaire versé...